



Règlement CNS – épée – fleuret – sabre

(Version 2012-13 – Juillet 2012)

La Fédération suisse d'escrime, par son ressort « Sport pour tous », organise chaque saison (août à juin) un « Circuit National Senior ».

Ce circuit a pour but :

- de favoriser la pratique de l'escrime aux trois armes sur notre territoire suisse.
- de préparer nos athlètes à la compétition de haut niveau.
- d'inculquer à nos athlètes un esprit de fair-play

En fonction de chaque arme, un certain nombre de compétitions seront organisées par saison.

Le classement du Circuit National Senior est régi par un système de rotation des résultats.

Selon le nombre de participants suisses et étrangers à la compétition, un coefficient sera calculé.

Les points sont attribués selon la formule suivante ⁽¹⁾:

M = Moyenne de participation suisse aux compétitions de la saison passée organisées en Suisse ⁽²⁾

P = Nombre des participants suisses inscrits dans l'épreuve

N = Nombre total des tireurs inscrits dans l'épreuve

C = Place de l'athlète dans le ranking de l'épreuve

Points de force Suisse = $1.0 \times P / M$

Points de force Étranger = 0.05 par tranche de 5 athlètes étrangers (maximum 2.0)

Points de force Classement = 0.05 pour chaque athlète classé dans les premiers 8 places du CNJ/CNS/CNV

Bonus = 0.25 pour les tournois qualificatifs,

0.50 pour les compétitions à l'étranger,

1.00 pour les Championnats suisses

Coefficient = points de force Suisse + points de force Étranger + points de force Classement + Bonus

NOTE: Le Coefficient ne pourra pas être supérieur à 2.50

Points = $100 \times \text{Coefficient} \times (1.01 - [\log(\mathbf{C})/\log(\mathbf{N})])$

(1) Dans le cas où une épreuve compte seulement un athlète, le calcul sur les logarithmes fait défaut.

(2) La formule est corrigée en Points = $101 \times \text{Coefficient}$

(3) Cette valeur est établie pour chaque arme, catégorie et sexe par les responsables au début de la saison.



Les tireurs étrangers avec une licence étrangère peuvent participer aux différentes compétitions du CNS. Leurs résultats ne seront pas comptabilisés dans le classement général du CNS.

Les tireurs étrangers, résidant en CH ou dans un rayon de 20 km de la frontière suisse, avec une licence suisse peuvent participer aux différentes compétitions du CNS. Leurs résultats seront comptabilisés dans le classement général du CNS et ils pourront participer aux finales du Swiss-Fencing Challenge.

Un classement général en fin de saison sera établi par l'addition des points obtenus par chaque escrimeur. Un coupe récompensera le vainqueur du « Circuit National Senior »; la remise de ce trophée sera organisée lors des finales du Swiss-Fencing Challenge au mois de juin.

Ressort « Sport pour tous »
Lamon Ernest